



**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 15 septembre 2017

**Mise à l'enquête publique
pour autorisation de bâtir**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

- M. Marc Brohy, Ch. de la Vignette 2, 1926 Fully par L'Atelier Raphy Jacquier, 1923 Les Marécottes pour une mise à l'enquête complémentaire de la rénovation et transformation de l'habitation sur les parcelles 7469, 7470 et 7471 du plan 30 à Plan-Cerisier, zone 4 hameau B, coord. 570°23/104'185, propriété du requérant, dossier déposé le 31.08.2017.
- M. Pierre Collard, Rte du Sommet des Vignes 2, 1928 Ravoire pour la construction d'une pergola, d'un couvert à voiture et la pose d'une barrière sur la parcelle 3639 du plan 24 (PPE 5132) au lieu-dit Les Lentillères à Ravoire, hors zone, coord. 570°53/105'492, propriété du requérant, dossier déposé le 30.08.2017.
- Mme Ariane Dini, Ch. des Barrières 39, 1920 Martigny pour la construction d'une cheminée en façade sur la parcelle 9138 du plan 38 (cadastre parcelle 63 du plan 114) à La Caffè, zone 8 faible densité C, coord. 567°21/101'661, propriété de la requérante, dossier déposé le 11.08.2017.
- M. Christophe Lavanchy, Ch. de Valérie 66, 1292 Chambésy par M. Yves Coppey, Ch. de la Gorges 6, 1963 Vétroz pour la rénovation et transformation d'un chalet sur la parcelle 963 du plan 8 au lieu-dit La Barne à Ravoire, hors zone, coord. 568°60/104'723, propriété du requérant, dossier déposé le 11.08.2017.
- Mme Ludivine Luisier, Rue des Ecottins 24, 1921 Martigny-Croix par Dom Rénovation Sàrl, Rondonne 1011, 1911 Ovronnaz pour la construction d'un chalet en résidence principale sur la parcelle 1365 du plan 5 au lieu-dit Les Tsablets à Ravoire, zone 9 faible densité D, coord. 570°46/105'894, propriété de la requérante, dossier déposé le 27.07.2017.
- M. Hubert Sarrasin, Rte de la Croix 21, 1921 Martigny-Croix par M. Massimo Mandelli, Rue de l'Église 22, 1932 Bovernier pour la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle 322 du plan 4 au lieu-dit L'Arbignon à Martigny-Croix, zone 7 faible densité A, coord. 570°45/103'752, propriété de M. François Sarrasin, dossier déposé le 21.06.2017.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture. Les observations et oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes sont à adresser par écrit à l'Administration communale dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale